

**Sujet :** [INTERNET] PROJET USINE A PELLETS A ANOR

**De :** Secrétariat Trélon <secretariat@ville-trelon.fr>

**Date :** 29/06/2018 15:24

**Pour :** pref-installations-classees@nord.gouv.fr

Bonjour,  
Madame,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, un courrier que Monsieur Louvegnies, Maire de TRELON, vous adresse concernant le projet "Usine à pellets".

Cordialement,

Mairie de TRELON

— Pièces jointes : —

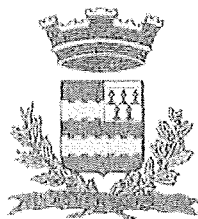
---

projet usine à pellets.pdf

54,2 Ko

CANTON DE FOURMIES

MAIRIE  
DE



TRELON, le

Le Maire de Trélon

à

**TRELON**

Ville internet : @@L\*

Madame la Commissaire-Enquêteur,

La chance de l'installation de l'usine à pellets est inestimable pour notre région bocagère et forestière.

L'utilisation de bois frais permet de valoriser fortement les massifs forestiers de l'Avesnois en utilisant des sous-produits de la forêt alors que la consommation de bois de chauffage diminue. C'est une chance de pouvoir vendre et valoriser les bois médiocres qui ne trouvent pas d'acheteurs. Une bonne sylviculture ne peut s'exercer que si ces arbres médiocres sont régulièrement exploités. L'usine à pellets permet d'atteindre cet objectif.

Le bilan carbone est tout à fait positif tant dans l'approvisionnement que dans le transport des produits finis grâce au ferroviaire.

Ce projet anticipe largement la disparition des énergies fossiles et permet à l'Avesnois d'être dans le groupe de tête des régions dont le développement est dynamique. On entre véritablement dans la 3<sup>e</sup> révolution industrielle.

Dans un même temps, ce projet permet de créer une vingtaine d'emploi, ce qui n'était pas arrivé dans notre région depuis près de 30 ans.

L'implantation a été raisonnée et prend largement en compte l'environnement.

François LOUVEGNIES

Maire de Trélon

Expert forestier

Président des communes forestiers du Nord et de l'Aisne

